

Vos questions / nos réponses

# Arrêt du tramadol

Par [Profil supprimé](#) Postée le 22/11/2009 13:38

Bonjour je suis consommateur de tramadol à forte doses depuis plus de 2 ans, j'en suis à près 800 à 1000 mg quotidien dont je ne peux plus me passer, sous peine de forte souffrances, tant morales que psychique. Je ne prend pas ce traitement pour des raisons médicales, mais uniquement pour une "defonce" que je n'arrive plus à gérer depuis longtemps..Je ne sais plus quoi faire.Existe t-il des solutions de traitements, ou de prises en charges dans ces cas là?

---

**Mise en ligne le 24/11/2009**

Bonjour,

Le "Tramadol" est un médicament qui peut entraîner une forte dépendance, ainsi que des effets secondaires très marqués, surtout aux doses que vous décrivez.

Le sevrage peut lui aussi entraîner des symptômes difficiles à gérer comme par exemple de l'hypertension, des insomnies, des terreurs nocturnes, des angoisses, des troubles de la concentration, des spasmes musculaires, de l'irritabilité...

Cela explique les fortes souffrances morales et physiques que vous ressentez quand vous tentez de vous passer de ce médicament. Il paraît donc particulièrement important d'être soutenu par des professionnels qui vous aideront à atténuer et à traverser ces symptômes jusqu'au mieux-être.

Il existe des prises en charge spécifiques, auprès de centres spécialisés dans le traitement des addictions aux drogues, à l'alcool et aux médicaments. Ils proposent une prise en charge individualisée, confidentielle et gratuite.

Une cure de sevrage peut être mise en place à l'hôpital ou bien à domicile, par le biais de consultations régulières auprès du médecin du centre (on parle alors de sevrage ambulatoire).

Le sevrage est toujours inscrit dans un programme de soins plus global qui comprend un suivi psychologique et un accompagnement social. Il peut être poursuivi par une prise en charge en psychothérapie et/ou un séjour en postcure.

Nous vous invitons à contacter les structures figurant ci-dessous et nous vous souhaitons bon courage dans la suite de vos démarches.

Bien à vous.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[CSAPA Le Sept](#)**

7, avenue Fallen  
**13400 AUBAGNE**

**Tél :** 04 42 70 54 30

**Site web :** [www.addiction-mediterranee.fr](http://www.addiction-mediterranee.fr)

**Accueil du public :** Lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, mardi et mercredi de 8h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h, vendredi de 13h à 17h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Accueil le mercredi, sur rendez-vous par un psychologue et une assistante sociale.

**Substitution :** Pour la méthadone, délivrance sur rendez-vous uniquement, le lundi de 14h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[Centre des Addictions de l'hôpital Sainte Marguerite](#)**

270, boulevard Sainte-Marguerite  
**13009 MARSEILLE**

**Tél :** 04 91 74 40 89

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 16h15, (seul le CAARUD est fermé le mercredi matin)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 16h

**Substitution :** Unité Méthadone : le matin de 9h à 13h du lundi au vendredi

[Voir la fiche détaillée](#)